Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur
BP 5432 Dakar-Fann-Tél. : 33 825-29-00-Fax : 33 825-24-06
http://www.saes.sn - Email : saes@saes.sn - saes.info@gmail.com

COMMUNIQUÉ SUR LA MORT DE L'ÉTUDIANT

ABDOULAYE BA

Le Secrétariat National(SN) du SAES s'est réuni en urgence ce mardi 10 février suite au décès tragique, ce lundi 9 février 2026, de M. Abdoulaye BA, étudiant à la Faculté de Médecine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar suite à l'incursion des forces de l'ordre dans le campus social. Cette mort intervient deux ans, jour pour jour, après celle de l'étudiant Alpha Yéro Tounkara à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, le 9 février 2024.

Le SAES s'incline respectueusement devant la mémoire du disparu, présente ses condoléances à sa famille, à la communauté universitaire et à toute la Nation. Cette mort vient s'ajouter à la longue liste d'étudiants victimes des violentes répressions policières barbares, banalisées et impunies à l'intérieur des universités sénégalaises : Balla GAYE en 2001, Bassirou Faye en 2014, Mouhamadou Fallou Sène en 2018, Alpha Yéro Tounkara et Prosper Clédor SENGHOR en 2024.

Le SAES condamne avec la dernière énergie, l'usage disproportionné de la violence aveugle par les forces de l'ordre qui sont allées au-delà du maintien de l'ordre face aux étudiants, ce qui a conduit à cette mort tragique et à l'embrasement général des universités publiques sénégalaises.

Le SAES tient le Gouvernement du Sénégal pour responsable de toutes ces victimes qui ne sont qu'une conséquence de la mauvaise gestion des crises universitaires. Le SAES demande une analyse froide des responsabilités des uns et des autres, que toute la lumière soit faite sur ces tragédies et que les coupables soient identifiés et sanctionnés.

Dans un communiqué en date du 3 décembre 2025, le SAES avait pourtant :

- invité les étudiants au calme et à l'apaisement ;
- invité les forces de l'ordre à la retenue et à éviter un usage disproportionné de la force qui pourrait aboutir à de nouveaux drames humains dans l'espace universitaire ;
- interpellé le MESRI ainsi que le Gouvernement du Sénégal pour un dialogue sincère avec les étudiants, car aucune réforme, y compris sur la question des bourses ne saurait se faire sans un minimum de consensus, sans une démarche inclusive et participative ;
- demandé à l'État du Sénégal de jouer pleinement son rôle de garant des libertés individuelles et collectives, d'assurer la sécurité de tous les acteurs et de leurs biens dans le respect des dispositions de la loi 94-79 du 07 novembre 1994 relatives aux franchises et libertés universitaires.

Par ailleurs, le SN salue les efforts de médiation les 8 et 9 février de la Coordination SAES-UCAD par une approche discrète visant à préserver les canaux de communication, à éviter l'escalade et à maintenir ouvert l'espace du dialogue entre toutes les parties prenantes pour une sortie apaisée, dans le respect des principes du SAES et des franchises universitaires.

Le SN tient à informer l'opinion publique nationale et internationale que le SAES a maintes fois pointé du doigt les problèmes qui gangrènent le fonctionnement des universités publiques et qui sont à la base du dérèglement du calendrier académique et par conséquent du problème de paiement des bourses, sans qu'aucune solution véritable ne soit apportée :

- massification incontrôlée sans tenir compte des capacités d'accueil des universités en violation de loi sur les universités ;
- dotations budgétaires qui ne couvrent pas les dépenses de personnels pédagogiques, d'enseignement et de recherche ;
- déficit en personnel d'enseignement et de recherche ;
- non-livraison des infrastructures pédagogiques et sociales entamées dans les universités depuis plus de dix ans ;
- non-évaluation des réformes et en particulier celles du LMD.

Malgré la bonne volonté du SAES et les efforts consentis par les enseignants-chercheurs pour revenir à un calendrier universitaire normal, l'absence de solutions durables à ces problèmes, va définitivement compromettre la stabilité du sous-secteur de l'Enseignement supérieur.

Étant donné que l'histoire récente a montré qu'aucune réforme ne saurait se faire sans un minimum de consensus, sans une démarche inclusive et transparente et compte tenu de du décalage de l'année académique, le SAES demande au gouvernement du surseoir, pour le moment, à cette réforme afin d'engager des concertations sérieuses sur toutes les questions qui sont à la base du dérèglement du calendrier académique et du problème de paiement des bourses.

Le SAES exprime sa disponibilité et son ouverture à contribuer à un dialogue permanent entre la tutelle et les étudiants en vue de pacifier l'espace universitaire et d'assurer une stabilité durable au sous-secteur de l'enseignement supérieur.

Fait à Dakar, le 10 février 2026



Le Secrétariat National